



## Changer d'employeur et la renouvellement de la 1er carte séjour

Par **momezzine**, le **22/05/2015** à **14:13**

Bonjour,

je suis arrivé à paris le 27 février 2015 et je suis en CDI depuis le 17 mars.

j'ai un salaire X et actuellement je souhaite changer d'employeur puisque j'ai trouvé un salaire supérieur a X pour le mm poste et dans la mm région mais j'ai pas encore démissionné (préavis de 48 je suis dans la période d'essai ) parce que j'entend des histoires genre "la préfecture va refuser la renouvellement de ma carte séjour" .

est-ce que c'est vrai ? y a t'il des choses à faire pour éliminer le risque ? qu'elles sont les documents à fournir ?

je suis trop stressé et je ne sais plus quoi faire :(

Merci d'avance

Par **angelotn**, le **12/07/2015** à **16:21**

Bonjour cher compatriote :)

Est-ce votre problème a été résolu ?

Par **momezzine**, le **17/01/2016** à **21:10**

Bonjour :)

non pas encore.

en fait j'ai passé à la préfecture de paris pour déposer mon dossier et là le chef m'a dit que mon dossier doit repasser à la direccte pour validation puis il m'a donné une convocation dans 5 mois et un récépissé

Par **angelotn**, le **19/01/2016** à **14:50**

Bonjour

Je suis content pour toi

J espere que tous va s arranger

Pendant ces 5mois tu vas travailler dans ton nouveau poste

Est ce tu peux me donner la liste des documents qu il t on demandait ?

Merci